

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

OSEO BRETAGNE

Société anonyme au capital de 10 652 288 €
Siège social : 6 place de Bretagne, 35044 Rennes Cedex.
304 165 830 R.C.S. Rennes.

Documents comptables annuels.

I. — Bilan publiable.

(En milliers d'euros.)

Actif	Notes	2009	2008
Caisse, banques centrales, CCP			
Effets publics et valeurs assimilées			
Créances sur les établissements de crédit	1	40 932,1	23 569,8
A vue		37 820,2	19 918,4
A terme		3 111,9	3 651,4
Opérations avec la clientèle	2	110 056,8	97 484,1
Créances commerciales			
Autres concours à la clientèle		110 056,8	97 484,1
Comptes ordinaires débiteurs		0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe			
Actions et autres titres à revenu variable			
Participations et autres titres détenus à long terme	3	1 040,0	1 014,0
Parts dans les entreprises liées		0	0
Crédit-bail et location avec option d'achat	4	192 928,7	191 136,7
Location simple	5	1 127,8	1 486,1
Immobilisations incorporelles	7	1 234,8	1 304,4
Immobilisations corporelles	6	302,9	166,9
Capital souscrit non versé			
Actions propres			
Autres actifs	8	548,9	360,0
Comptes de régularisation	9	3 154,6	4 723,5
Total		351 326,6	321 245,5

Passif	Notes	2009	2008
Banques centrales, CCP			
Dettes envers les établissements de crédit	10	277 226,9	244 314,6
A vue		14,9	2,6
A terme		277 212,0	244 312,0

Opérations avec la clientèle	11	0	0
Comptes d'épargne à régime spécial			
A vue			
A terme			
Autres dettes			
A vue			
A terme			
Dettes représentées par un titre		0	0
Bons de caisse			
Titres du marché interbancaire et titres de Créances négociables			
Emprunts obligataires			
Autres dettes représentées par un titre			
Autres passifs	12	17 103,3	17 371,4
Comptes de régularisation	13	5 535,0	5 390,5
Provisions	14	11 489,3	11 388,4
Dettes subordonnées	15	9 000,4	9 000,8
Fonds pour risques bancaires généraux		0	0
Capitaux propres hors FRBG (+/-)		30 971,6	33 779,8
Capital souscrit	16	10 652,3	10 652,3
Primes d'émission	16	685,9	686,0
Réserves	16	1 065,2	1 065,2
Ecart de réévaluation			
Provisions réglementées		0	0
Subventions d'investissement		12 280,2	15 404,7
Report à nouveau	16	5 938,3	4 517,7
Résultat		349,6	1 453,9
Total		351 326,6	321 245,5

Hors-bilan	Notes	2009	2008
Engagements donnés			
Engagements de financement	17	18 974,7	27 565,7
Engagements en faveur d'établissements de crédit		0	0
Engagements en faveur de la clientèle		18 974,7	27 565,7
Engagements de garantie	17	131,4	156,0
Engagements d'ordre d'établissements de crédit		131,4	156,0
Engagements d'ordre de la clientèle		0	0
Engagements sur titres		0	0
Engagements sur instruments financiers à terme		0	2 811,4
Engagements reçus			
Engagements de financement	17	50,0	1 533,0
Engagements reçus d'éts de crédit		50,0	1 533,0
Engagements de refinancement		0	0
Engagements reçus d'éts de crédit		0	0
Engagements de garantie	17	48 384,7	50 937,8
Engagements reçus d'éts de crédit		47 322,9	50 362,9

Engagements reçus collectivités locales		1 061,8	574,9
Engagements sur instruments financiers à terme		0	2 811,4
Engagements sur titres		0	0

II. — Compte de résultat au 31/12/2009.

(En milliers d'euros.)

	Notes	2009	2008
Intérêts et produits assimilés	18	5 245,7	7 057,6
Intérêts et charges assimilées	19	-8 611,5	-12 724,0
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	18	66 773,9	72 148,7
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	19	-59 161,3	-61 943,2
Produits sur opérations de location simple	18	514,3	535,5
Charges sur opérations de location simple	19	-385,9	-378,5
Revenus des titres à revenu variable			
Commissions (produits)	20	2 271,9	1 898,2
Commissions (charges)	20		
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	21		
Gains ou pertes sur opérations des placement et assimilés	21		
Autres produits d'exploitation bancaire	21	1 567,5	1 369,5
Autres charges d'exploitation bancaire	21	-148,2	-208,6
Produit net bancaire		8 066,4	7 755,2
Charges générales d'exploitation	22	-5 477,5	-5 100,8
Dotations aux amortissements et aux provisions sur			
Immobilisations incorporelles et corporelles	23	-112,3	-110,1
Résultat brut d'exploitation		2 476,6	2 544,3
Coût du risque	24	-1 116,7	-204,5
Résultat d'exploitation		1 359,9	2 339,8
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		26,0	-28,6
Résultat courant avant impôt		1 385,9	2 311,2
Résultat exceptionnel	25	-569,6	
Impôt sur les bénéfices		-466,7	-857,3
Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées			
Résultat net		349,6	1 453,9

III. — Annexe aux comptes individuels au 31 décembre 2009.

Note A. – Règles de présentation et d'évaluation.

Les comptes annuels ont été établis et sont présentés conformément aux dispositions du règlement du Comité de la réglementation bancaire et financière n° 91-01 du 16 janvier 1991 modifié par les règlements n° 99-04, 2000-03 et 2005-04 du Comité de la réglementation comptable.

A.1. – Presentation des comptes.

Bilan :

— Les créances et dettes rattachées sont regroupées avec les postes d'actif ou de passif à raison desquels les intérêts correspondants sont acquis ou sont dus.
— Les créances subordonnées sont portées, selon leur nature, soit dans les créances sur les établissements de crédit, soit dans les créances sur la clientèle, soit dans le poste "Obligations et autres titres à revenu fixe".
— Les créances douteuses sont inscrites selon leur nature dans les postes d'actif auxquels elles se rattachent pour leur montant net de provisions.
La rubrique "Capitaux propres" regroupe les postes "capital souscrit", "primes d'émission et primes de fusion", "réserves", "provisions réglementées", "report à nouveau" et "résultat de l'exercice".
Les subventions d'équipement perçues au titre des opérations de crédit-bail figurent dans la rubrique "Subventions d'investissement".

Compte de résultat. — Conformément au règlement n° 2000-03, la présentation du compte de résultat s'appuie sur 5 soldes intermédiaires de gestion assortis d'une définition très précise : le Produit Net Bancaire, le Résultat Brut d'Exploitation, le Résultat d'Exploitation, le Résultat Courant avant Impôt et le Résultat Net.

Les composantes significatives du compte de résultat sont décrites dans les notes 18 à 25.

A.2. – Principes et méthodes comptables.

Risques de crédit. — Les opérations génératrices d'un risque de crédit sont comptabilisées conformément aux dispositions du règlement 2002-03 du Comité de la réglementation comptable depuis le 1er janvier 2003. Celui-ci a pour principales incidences la ventilation des encours sains et douteux et le traitement des crédits restructurés à des conditions hors marché. Elles sont intégrées dans la description des principes et méthodes comptables ci-après. Le classement des opérations de crédit dépend de la notion de risque de crédit avéré. Le risque est avéré dès lors qu'il est probable qu'une partie des sommes dues par une contrepartie ne sera pas perçue et que cette probabilité de perte est associée à l'une des situations suivantes :

— il existe un ou plusieurs impayés depuis 3 mois au moins, (trois mois pour le crédit et le crédit-bail mobilier et six mois pour le crédit-bail immobilier ; trois mois pour un risque client sur crédit et crédit bail immobilier, lorsqu'il existe un impayé sur crédit),
— l'établissement a connaissance de la situation financière dégradée de la contrepartie, laquelle se traduit par un risque de non recouvrement,
— il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie.

Encours sains. — Les opérations de crédit non génératrices d'un risque avéré sont a contrario reconnues comme des encours sains.

Les opérations de crédit restructurées du fait de la situation financière d'un débiteur sont à nouveau inscrites en encours sains si la restructuration s'est faite aux conditions de marché à la date de restructuration.

Les opérations de crédit retraitées à des conditions inférieures, à la fois aux conditions initiales et aux conditions de marché à la date de restructuration, sont appelées encours restructurés hors conditions de marché et identifiées dans une catégorie spécifique au sein des encours sains.

Les écarts d'intérêts futurs sont l'objet d'une décote enregistrée en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

Encours douteux. — Les opérations de crédit génératrices d'un risque avéré sont des encours douteux. Pour une même contrepartie la totalité des opérations de crédit sera classée par "contagion" en encours douteux.

Les opérations de crédit deviennent compromises si, après une durée raisonnable de classement en encours douteux, aucun reclassement en encours sains n'est prévisible.

Les événements qui conduisent au reclassement en encours douteux compromis sont :

— la déchéance du terme,
— la résiliation du contrat,
— la clôture des relations avec le client.

En outre, les créances sont également classées en encours douteux compromis si l'examen de l'évolution des créances au plus tard un an après leur classification en douteux et l'existence de garanties et de cautions ne laissent pas présager un possible recouvrement des créances ; ou si après un retour en encours sains (créances restructurées notamment), les échéances fixées ne sont pas respectées.

Lorsque le caractère irrécouvrable des encours est confirmé, ces actifs sont passés en perte.

Les encours douteux compromis sont identifiés au sein des encours douteux.

Dans le cadre d'une politique de sélection et de contrôle des risques et d'une politique commerciale, un système de notation interne est utilisé par OSEO Bretagne, conformément au système de OSEO financement.

Provisions affectées à des créances douteuses. — Les provisions affectées à des créances douteuses sont portées en déduction des postes d'actif correspondants.

Les provisions que OSEO Bretagne a estimées nécessaires à la couverture de risques potentiels relatifs à certains secteurs d'activité et celles qui sont affectées à des engagements de hors bilan sont inscrites au passif du bilan.

Le montant des provisions sur crédits à moyen et long terme et autres créances, est déterminé au fil de l'eau, créance par créance, après analyse de la perte estimée à partir des récupérations probables garanties incluses.

Provision collective. — Depuis 2007, en liaison avec le passage aux normes IFRS des comptes consolidés, OSEO Bretagne a revu sa méthodologie d'estimation du provisionnement collectif.

Les contreparties non dépréciées sur base individuelle font l'objet d'une analyse par portefeuilles homogènes. L'existence d'un risque de crédit sur un ensemble homogène de créances donne lieu à l'enregistrement d'une dépréciation, sans attendre que le risque ait individuellement affecté une ou plusieurs créances.

La méthodologie mise en place par le groupe pour identifier les populations présentant une dégradation du risque de crédit depuis l'octroi repose sur l'analyse des notations internes (approche bâloise) associée à l'analyse du modèle historique de suivi du coût du risque. Cette approche est éventuellement complétée d'une analyse sectorielle, reposant généralement sur une appréciation "à dire d'expert" considérant une combinaison des facteurs économiques à la population analysée.

Le montant de la provision collective est calculé en fonction des pertes attendues sur les assiettes ainsi déterminées.

La démarche proposée est évolutive et pragmatique, sachant que les lois statistiques ne peuvent en aucune manière déboucher sur des certitudes.

La provision collective est comptabilisée au passif du bilan ; à mesure que les risques surviennent, des dépréciations pour créances douteuses sont comptabilisées et portées en déduction des encours compromis, la provision collective étant reprise corrélativement.

Passif éventuel. — Depuis 2008, un litige portant sur la garantie éventuelle de vices cachés est né entre Oseo Bretagne et la société Gel Sea Production. Une expertise judiciaire est en cours, la mission de l'expert a été étendue en 2009, néanmoins aucun fait nouveau n'est intervenu et il n'est donc toujours pas possible à ce jour d'en connaître l'issue et d'en estimer le risque financier.

Prêt participatif développement. — OSEO Bretagne met en place des Prêts Participatifs Développement (PPD) qui bénéficient d'une aide de la Région Bretagne.

Le montant de cette participation est de 20% du montant de l'encours du PPD mis en place, et le produit qui en résulte pour OSEO Bretagne est constaté sur la durée du prêt au rythme des intérêts inclus dans le tableau d'amortissement.

Opérations de crédit-bail et assimilées. — OSEO Bretagne exerce une activité de crédit-bail immobilier dont une partie résiduelle est soumise au régime SICOMI.

Dans les comptes sociaux, ces opérations apparaissent au bilan dans la rubrique "crédit-bail et location avec option d'achat" et au compte de résultat dans les rubriques "produits sur opérations de crédit-bail et assimilées", "charges sur opérations de crédit-bail et assimilées".

Les immobilisations données en crédit-bail ou en location sont portées au bilan social pour leur valeur d'achat, laquelle, pour le crédit-bail immobilier, comprend les frais d'acquisition, les honoraires résultant de la réalisation de la construction, le coût de celle-ci et le prix d'achat du terrain.

OSEO Bretagne pratique un amortissement comptable identique à l'amortissement financier des opérations de crédit bail concernées.

Pour les opérations SICOMI, cette dépréciation est constatée de façon linéaire, selon la règle fiscale de droit commun, et complétée par une provision spéciale dite "article 64", lorsque l'amortissement financier est supérieur au dit amortissement fiscal. Les frais d'acquisition sont amortis en linéaire sur 5 ans.

Lors du passage en douteux d'un contrat, si la valeur estimée des récupérations probables est inférieure à la valeur comptable de l'immobilisation, la différence fait l'objet d'une provision pour dépréciation inscrite dans le Produit Net Bancaire.

Les indemnités de résiliation contractuelles sont comptabilisées en "produits sur opérations de crédit bail et assimilées". Les provisions destinées à couvrir les indemnités dues sont associées dans ce poste.

Opérations sur instruments financiers :

— Participations, parts dans les entreprises liées, titres de l'activité de portefeuille : Les dispositions relatives à ces catégories de titres sont précisées par le règlement 2000-02 du Comité de la réglementation comptable.

Les titres de participation et les parts dans les entreprises liées sont des valeurs donnant des droits dans le capital d'une entreprise ; leur possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise qui les détient, soit parce qu'elle permet d'exercer une influence notable sur la société émettrice, soit parce qu'elle est l'expression d'une relation de partenariat.

Ces titres sont évalués à la clôture de l'exercice au plus bas de leur prix de revient ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité représente ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir ces titres si elle avait à les acquérir compte tenu de son objectif de détention. Celle-ci peut notamment être déterminée en fonction de la valeur de marché, de la valeur d'actif net, des perspectives d'activité de la société émettrice, des perspectives de réalisation, de la conjoncture économique. Si cette valeur est inférieure à leur valeur comptable, les titres font l'objet d'une provision pour dépréciation constatée à la ligne "gains ou pertes sur actifs immobilisés".

— Immobilisations incorporelles et corporelles : Ces immobilisations sont inscrites au bilan, soit pour leur coût d'acquisition, soit pour leur valeur d'apport. Elles font l'objet d'un amortissement annuel calculé sur le mode linéaire pour les immeubles et le mobilier, ou dégressif pour le matériel informatique, en fonction de leur durée de vie, soit :

Logiciels	5 ans
Immeubles hors activité de crédit bail	de 25 à 55 ans
Agencement, mobilier et matériel de bureau	de 4 à 10 ans
Matériel informatique	4 ans

Opérations en devises. — Les opérations réalisées en devises sont traitées conformément aux dispositions du règlement 89-01 modifié du Comité de la réglementation bancaire et financière.

Les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont convertis en euros au cours en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

Les différences résultant de la réévaluation des positions de change sont constatées dans le Produit Net Bancaire.

Depuis le 30 juin 2009, OSEO Bretagne n'a plus d'opérations en devises.

Swap de taux. — La Société gère une opération de prêt en devise GBP à taux fixe, adossée à une ressource en devise GBP sur taux variable LIBOR 6 mois. Cette opération était couverte par un Swap de taux auprès de CALYON qui sécurisait la marge de l'opération en cas de fluctuation des taux, tant à la hausse qu'à la baisse. Cette opération est échue depuis le 30 juin 2009 il n'y a donc plus d'encours au 31 décembre 2009.

Intérêts et Commissions. — Les intérêts et commissions sont enregistrés en Produit Net Bancaire selon la méthode des produits et charges courus. Les intérêts sur créances douteuses sont comptabilisés et provisionnés en produit net bancaire (intérêts et provisions correspondants sont ainsi neutralisés au niveau du Produit Net Bancaire).

Charges d'emprunts. — Les frais d'émission et les primes de remboursement ou d'émission sont répartis sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus ; la charge en résultant est constatée dans le Produit Net Bancaire.

Situation fiscale. — Le régime SICOMI a été supprimé au 1er janvier 1996 pour tous les contrats signés après cette date, conformément à l'article 57 de la loi n°95-115 du 4 février 1995.

Dans ce cadre, OSEO Bretagne a opté pour le régime d'amortissement particulier prévu dans l'instruction, et a renouvelé cette option suite à l'instruction administrative du 5 juillet 2000.

Le bénéfice retiré des opérations de crédit bail immobilier SICOMI est exonéré d'impôt sur les sociétés, en contrepartie d'une obligation de distribution du résultat fiscal de cette activité exonérée à hauteur de 85%.

Sont taxables en totalité les bénéfices issus des opérations relevant du nouveau régime de crédit bail immobilier, des opérations de location simple, (comme de celles portant sur des immeubles de bureau depuis le 1er janvier 1991), ainsi que les résultats de l'activité de crédit à la clientèle.

Engagements en matière de retraite et autres engagements sociaux. — L'ensemble des personnels utilisés par OSEO Bretagne est salarié de OSEO financement et de OSEO garantie.

Note B. – Faits significatifs.

La société a fait l'objet, en 2009 d'un contrôle fiscal dont les conclusions, qui remettent en cause

1. le calcul du coefficient de taxation forfaitaire déterminant les droits à récupération de TVA,
 2. la détermination de la base de calcul de la cotisation minimale de taxe professionnelle sur la valeur ajoutée,
- sont contestées mais ont néanmoins donné lieu à un provisionnement pour risques de 570 K€.

Note C. – Société consolidante.

La Société consolidante de OSEO Bretagne est, au 31 décembre 2009, OSEO financement, qui détient 89,57% du capital de la Société.

Note 1 : Créances sur les établissements de crédit.

Tableau - I A vue :

(En milliers d'euros)	2009	2008
Banques, comptes ordinaires	9 774,2	8 048,8
Institutions financières		
Opérations pool	739,2	220,7
Compte courant OSEO financement	27 306,8	11 648,9
Garantie à recevoir échue divers		
Total	37 820,2	19 918,4

Tableau - II A terme :

(En milliers d'euros)	2009	2008
Prêts établissement de crédit	149,5	195,2
Créances rattachées/prêts ets financiers	0,1	0,4
Certificat association	12,0	12,0
Fonds de garantie CDC	2 942,0	2 886,7
Fonds de garantie Banques	8,3	27,4
Garanties à recevoir Banques	0	529,7
Total	3 111,9	3 651,4
Créances sur établissements de crédit	40 932,1	23 569,8

Ventilation selon la durée restant à courir au 31 décembre 2009 :

< 3 mois	3mois < 1 an	1 an < 5 ans	+ 5 ans	Créances douteuses	Créances rattachées
37 813,4	11,8	66,9	3 020,0		11,0
	40 912,1				
		40 923,1			

Note 2 : Opérations avec la clientèle.

(En milliers d'euros)	2009	2008
Créances commerciales		
Autres concours à la clientèle	106 936,3	96 271,8
Comptes ordinaires débiteurs		
Affacturage		
Créances dépréciés		
Montant brut	3 856,9	1 826,9
Provisions	-1 021,9	-1 068,5

Montant net	2 835,0	758,4
Créances en souffrance		
Montant brut		
Provisions		
Montant net		
Créances rattachées	285,5	453,9
Total	110 056,8	97 484,1

Ventilation selon la durée restant à courir au 31 décembre 2009 :

< 3 mois	3 mois < 1 an	1 an < 5 ans	+ 5 ans	Créances douteuses	Créances rattachées
1 993,0	13 479,8	51 805,8	39 657,7	2 835,0	285,5
	106 936,3				
		110 056,8			

Note 3 : Titres de participation.

Participation détenue dans Bretagne Participations :

Capitaux propres au 31/12/2008	15 150,40 K€
Résultat au 31/12/2008	968,90 K€
Part détenue dans le capital	4,25%

(En milliers d'euros)	Participation
Montant brut au 01/01/2009	638,6
Entrées et autres mouvements	0
Sorties et autres mouvements	0
Provisions au 01/01/2009	-142,7
Dotations 2009	
Reprises 2009	33,9
Montant net au 31/12/2009	529,8

Participation détenue dans Bretagne Jeunes Entreprises :

Capitaux propres au 31/12/2008	5668,5 K€
Résultat au 31/12/2008	-191 K€
Part détenue dans le capital	9%

(En milliers d'euros)	Participation
Montant brut au 01/01/2009	518,0
Entrées et autres mouvements	0
Sorties et autres mouvements	0
Provisions au 01/01/2009	0
Dotations 2009	-7,8
Reprises 2009	0
Montant net au 31/12/2009	510,2
Total participations	1 040,0

Note 4 : Crédit bail et location avec option d'achat.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Frais acquisition et immeubles en crédit bail	548 132,8	568 558,2
Clients	293,3	160,4
Clients dépréciés	1 122,7	2 102,8
Clients en souffrance	99,0	118,3
Total clients	1 515,0	2 381,5
Comptes rattachés	595,4	931,8
	550 243,2	571 871,5

Frais acquisition et immeubles destinés au crédit bail :

(En milliers d'euros)	Valeur 31/12/ 2008 OSEO Bretagne	Investissements et augmentation de la période	Cessions et transfert	Reclassement TNL/CBI et LS	Valeur 31/12/ 2009 OSEO Bretagne
Frais d'acquisition	4 352,2	568,7	664,5		4 256,4
Frais d'acquisition en cours	76,4	515,1	563,6		27,9
Ensembles immobiliers	543 165,0	40 527,6	56 381,1	-1 516,7	525 794,8
Ensembles immobiliers dépréciés	15 439,9		1 276,1	1 516,7	15 680,5
Ensembles immobiliers EC	5 524,7	35 755,2	38 906,7		2 373,2
	568 558,2	77 366,6	97 792,0	0	548 132,8

Amortissements et provisions :

(En milliers d'euros)	Valeur 31/12/ 2008 OSEO Bretagne	Dotations	Reclassement CBS-CBG TNL/ CBI déprécié	Reprises	Valeur 31/12/ 2009
Amortissements frais acquisition	3 180,3	166,9		646,4	2 700,8
Amortissements immeubles	290 533,5	26 044,7	-1 275,5	39 021,5	276 281,2
Amortissements immeubles dépréciés	5 897,1	983,9	1 275,5	708,2	7 448,3
Provisions sur immeubles	435,1			312,7	122,4
Provisions spéciales	52 248,1	2 670,1	92,5	12 535,9	42 474,8
Provisions spéciales dépréciés	758,9	21,0	-92,5	48,7	638,7
Provisions sur encours	710,0			40,0	670,0
Provision perte subv/ terrain et const	25 158,6	2 838,4		1 986,9	26 010,1
Total dépréciation immeuble	378 921,6	32 725,0	0	55 300,3	356 346,3
Provision client déprécié	1 813,2	180,7	8,8	1 034,5	968,2
Total	380 734,8	32 905,7	8,8	56 334,8	357 314,5

Note 5 : Immobilisations en location simple.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Frais acquisition et immeubles en location simple	1 447,9	1 447,9
Frais acquisition et immeubles en location simple dépréciés	4 417,5	4 417,5
Total ensemble immobilier	5 865,4	5 865,4

Clients	1,0	1,0
Clients dépréciés	59,4	95,8
Total	5 925,8	5 962,2

Frais d'acquisition et immeubles en location simple :

(En milliers d'euros)	31/12/2008	Reclassement ITNL	Cessions	31/12/2009
Frais acquisition	0			0
Frais acquisition dépréciés	0			0
Ensemble immobilier	1 447,9			1 447,9
Ensemble immobilier dépréciés	4 417,5			4 417,5
Total	5 865,4	0	0	5 865,4

Evolution des amortissements des immeubles en locations simples :

(En milliers d'euros)	31/12/2008	Dotations	Transfert ITNL et déprécié	Reprise sur Immeubles cédés	31/12/2009
Frais acquisition dépréciés	0				0
Constructions	1 247,3	46,5			1 293,8
Constructions dépréciés	3 148,1	308,9			3 457,0
Dépréciation immeubles	4 395,4	355,4	0	0	4 750,8
Provisions CLTS dépréciés	80,7	7,5	-8,8	32,2	47,2
Total	4 476,1	362,9	-8,8	32,2	4 798,0

Note 6 : Immobilisations corporelles.

Immobilisations corporelles brutes :

Immobilisations (en milliers d'euros)	31/12/2008	Acquisitions ou transfert	Cessions ou transfert	31/12/2009
Certificat d'association	0			0
Terrains	0			0
Batiments	0			0
Eléments corporels FDC	19,1			19,1
Materiel bureau	62,7	2,7		65,4
Mobilier	109,7	26,0		135,7
Agencements	257,2	149,9		407,1
Immobilisations siège en cours				0
	448,7	178,6	0	627,3

Evolution des amortissements des immobilisations corporelles :

Immobilisations (en milliers d'euros)	31/12/2008	Dotation	Reprises sur Immobilisations Cédées	31/12/2009
Batiments	0			0
Elmts corporels FDC	19,1			19,1
Materiel bureau	51,6	7,1		58,8
Mobilier	86,0	13,0		99,0
Agencements	125,1	22,5		147,6

	281,8	42,7	0	324,4
--	-------	------	---	-------

Les immobilisations sont amorties sur :

- 20 ans en linéaire pour les bâtiments ;
- 10 ans en linéaire pour les agencements ;
- 5 à 10 ans en linéaire pour le mobilier et matériel de bureau.

Note 7 : Immobilisations incorporelles.

Immobilisations incorporelles brutes :

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2008	Investissements ou transfert	Sorties	31/12/2009
Certificat d'association	0			0
Frais informatiques	471,3			471,3
Fonds de commerce	1 173,9			1 173,9
Frais d'établissement	0			0
	1 645,2	0	0	1 645,2

Evolution des amortissements des immobilisations incorporelles :

(En milliers d'euros)	31/12/2008	Amortissements de la période	Sorties de la période	31/12/2009
Frais informatiques	340,8	69,6		410,4
Fonds de commerce	0			0
Frais d'établissement	0			0
	340,8	69,6	0	410,4

Les frais informatiques sont amortis sur 7 ans.

Note 8 : Autres actifs.

Autres actifs (en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
État	104,2	144,4
Divers débiteurs	444,7	215,6
Total	548,9	360,0

Note 9 : Comptes de régularisation nets.

Comptes de régularisation (En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Charges constatées d'avance	2 727,6	3 838,6
Frais émission d'emprunts	577,4	735,6
Amortissements	-564,6	-705,7
Charges à étaler	231,1	390,1
Produits à recevoir		
Divers	179,3	464,9
Groupe	3,8	0
Total	3 154,6	4 723,5

Note 10 : Opérations de trésorerie et interbancaires (passif).

Comptes a vue (en milliers d'euros)	2009	2008
-------------------------------------	------	------

Comptes de régularisation	14,8	2,6
Comptes créditeurs de banque		
Total	14,8	2,6

Comptes a terme (en milliers d'euros)	2009	2008
Comptes d'emprunts	276 961,3	243 738,5
Dettes rattachées	250,7	573,5
Total	277 212,0	244 312,0
Total général	277 226,8	244 314,6

Ventilation des dettes (en milliers d'euros) :

	2009	2008
Dettes auprès d' OSEO financement	239 676,0	194 989,9
Dettes auprès de la CDC	19 490,6	28 675,7
Dettes auprès des banques	17 794,7	20 072,9
Total	276 961,3	243 738,5

Ventilation selon la dure restant a courir au 31/12/2009 :

< 3 mois	3 mois < 1 an	1 an < 5 ans	> 5 ans	Dettes rattachées
12 163,0	33 801,7	130 316,1	100 680,6	250,7
	276 961,3			
Total		277 212,0		

Note 11 et 12: Autres passifs.

Note 11 :

(En milliers d'euros)	2009	2008
Comptes de régularisation		
Clients comptes créditeurs		
Emprunts collectivités	9,5	28,7
Emprunts clients - Avances Preneurs	10 534,0	12 185,7
Dettes rattachées	0	63,0
	10 543,5	12 277,4

Note 12 :

(En milliers d'euros)	2009	2008
Avances région ppd	1 498,3	1 093,8
État	727,1	515,1
Fournisseurs	2 027,8	1 812,9
Participation solde à verser	0	0
Divers	2 306,6	1 672,3
Total	6 559,8	5 094,1
Total autres passifs	17 103,3	17 371,4

Emprunts ventilation selon le durée restant a courir au 31/12/2009 :

Total	< 3 mois	3 mois < 1 an	1 an < 5 ans	>5 ans
9,5	1,9	5,7	1,9	0

Note 13 : Comptes de régularisation.

Compte de régularisation passif (en milliers d'euros)	2009	2008
Produits perçus d'avance	2 587,0	2 980,7
Charges à payer		
Divers	491,4	205,7
Groupe	944,7	860,3
Autres comptes de régularisation	1 511,9	1 343,8
Total	5 535,0	5 390,5

Note 14 : Provisions pour risques et charges.

(En milliers d'euros)	31/12/2008	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Transfert	31/12/2009
Provisions Fonds de Garantie à rev	4 535,1	88,6	1 272,5			3 351,2
Provisions subventions à reverser	0					0
Provisions pour risques	786,9	569,6	247,5			1 109,0
Provision p/ risques de production	5 981,0	1 316,7	336,7			6 961,0
Provisions diverses	85,4	5,0	22,3			68,1
Provision participation	0					0
Total	11 388,4	1 979,9	1 879,0	0	0	11 489,3

Note 15 : Dettes subordonnées (en milliers d'euros).

Emprunts OSEO financement	9 000,0
Intérêts courus sur emprunts subordonné	0,4
	9 000,4

Terme de l'emprunt :	Décembre 2014
Interêts payés dans l'exercice :	316,70
Taux :	EURIBOR 12 mois

Note 16 : Capital et réserves.

(En milliers d'euros)	31/12/2008	Résultat 2007	Affectation des réserves	Affectation au report à nouveau	Distribution du résultat 2008	31/12/2009
Capital	10 652,3					10 652,3
Primes d'émission	686,0					686,0
Réserve légale	1 065,2					1 065,2
Report à nouveau	4 517,7			1 420,6		5 938,3
Résultat		1 453,9		-1 420,6	-33,2	

Total	16 921,3	1 453,9	0	0	-33,2	18 341,9
-------	----------	---------	---	---	-------	----------

Les subventions d'investissement présentées sous ce chapitre sont exclusivement les aides aux opérations de Crédit-Bail immobilier.

Repartition du capital	Nombre de titres	%	(En euros)
OSEO BDPME	596 290	89,56	9 540 640,00
Région Bretagne	66 543	9,99	1 064 688,00
Banques	2 925	0,44	46 800,00
Divers	10	00	160,00
Total	665 768	100	10 652 288,00

Note 17 : Hors bilan.

(En milliers d'euros)	2009	2008
Engagements reçus :		
Engagements de financement (Établissements de crédit)	50,0	1 533,0
Engagements de garantie		
Établissements de crédit	47 322,9	50 362,9
Clientèle	1 061,8	574,9
Engagements sur instruments financiers à terme	0	2 811,4
	48 434,7	55 282,2
Engagements donnés :		
Engagements de financement	18 974,7	27 565,7
Engagements de garantie (Établissements de crédit)	131,4	156,0
Engagements sur instruments financiers à terme	0	2 811,4
	19 106,1	30 533,1

Note 18 : Intérêts et produits assimilés, produits sur opérations de crédit bail et location simple.

(En milliers d'euros)	2009	2008
Opérations avec les établissements de crédit	225,4	1 217,4
Opérations avec la clientèle		
Crédits de trésorerie	5 020,4	5 840,2
Sous- total	5 245,8	7 057,6
Produits sur opérations de crédit-bail		
Loyers	36 470,4	40 885,9
Reprise de provisions	14 884,3	15 053,4
Reprise aux provisions et pertes/créances irrécouvrables		
Autres produits	15 419,2	16 209,4
Sous- total	66 773,9	72 148,7
Produits sur opérations de location simple		
Loyers	306,1	354,2
Reprise de provisions		
Reprise aux provisions et pertes/créances irrécouvrables		
Autres produits	208,1	181,3
Sous- total	514,2	535,5
Total	72 533,9	79 741,8

Note 19 : Intérêts et charges assimilées, charges sur opérations de crédit bail et location simple.

(En milliers d'euros)	2009	2008
Opérations avec les établissements de crédit	8 611,5	12 724,0
Opérations avec la clientèle		
Sous- total	8 611,5	12 724,0
Charges sur opérations de crédit-bail :		
Dotations aux amortissements	27 212,7	28 252,6
Dotations aux provisions	5 529,6	6 827,3
Dotations aux provisions et pertes/créances irrécouvrables		
Autres charges	26 419,0	26 863,3
Sous- total	59 161,4	61 943,2
Charges sur opérations de location simple :		
Dotations aux amortissements	385,9	378,5
Dotations aux provisions		
Dotations aux provisions et pertes/créances irrécouvrables		
Autres charges		
Sous- total	385,9	378,5
Total	68 158,8	75 045,7

Note 20 : Commissions nettes.

(En milliers d'euros)	2009	2008
Produits :		
Opérations avec la clientèle	80,8	68,3
Autres commissions	2 191,1	1 829,9
Sous-total	2 271,9	1 898,2
Charges :		
Opérations avec les établissements de crédit	0	0
Opérations avec la clientèle		
Opérations sur titres		
Opérations de hors bilan		
Sous-total	0	0
Total net	2 271,9	1 898,2

Note 21 : Autres produits et charges d'exploitation bancaires.

(En milliers d'euros)	2009	2008
Gains sur opérations de portefeuille de placement	0	0
Pertes sur opérations de portefeuille de placement		
Net	0	0
Autres produits d'exploitation bancaires	1 567,5	1 369,5
Autres charges d'exploitation bancaires	-148,2	-208,6

Note 22 : Charges générales d'exploitation.

(En milliers d'euros)	2009	2008
-----------------------	------	------

Frais de personnel :		
Salaires et traitements	0	0
Charges de retraites		
Autres charges sociales	0	0
Charges fiscales	13,7	16,0
Sous-total	13,7	16,0
Impôts et taxes	360,7	304,8
Autres frais administratifs	4 906,9	4 581,2
Total	5 267,6	4 886,0
Autres charges d'exploitation non bancaires	765,8	198,8
Total	6 047,1	5 100,8

Note 23 : Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles.

(En milliers d'euros)	2009	2008
Immobilisations d'exploitation	112,3	110,1
Immobilisations hors exploitation		
Total	112,3	110,1

Note 24 : Coût du risque.

(En milliers d'euros)	2009	2008
Sur activité prêts :		
Reprise de provisions et pertes/créances irrécouvrables	465,7	652,0
Dotation aux provisions et pertes/créances irrécouvrables	683,5	468,4
Sous- total	-217,8	183,6
Sur activité crédit-bail :		
Reprise de provisions et pertes/créances irrécouvrables	1 304,9	2 733,8
Dotation aux provisions et pertes/créances irrécouvrables	1 217,3	2 910,0
Sous- total	87,6	-176,2
Sur activité location simple :		
Reprise de provisions et pertes/créances irrécouvrables	32,2	81,5
Dotation aux provisions et pertes/créances irrécouvrables	38,7	85,0
Sous- total	-6,5	-3,5
Dotation aux provisions pour risque de production	1 316,7	478,0
Reprises de provisions pour risque de production	336,7	269,6
Total	-1 116,7	-204,5

Note 25 : Résultat exceptionnel.

(En milliers d'euros)	2009	2008
Reprise de provisions pour risque fiscal	0	
Dotations aux provisions pour risque fiscal	569,6	
Sous- total	-569,6	0
Total	-569,6	0

IV. — Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.

Exercice clos le 31 décembre 2009.

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société OSEO Bretagne, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels. — Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations. — Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

— OSEO Bretagne constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités (*note A2 de l'annexe*) : Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non recouvrement et à leur couverture par des provisions spécifiques à l'actif du bilan.

La société constitue une provision collective qui repose sur l'analyse des notations internes associées à l'analyse historique du coût du risque, dispositif complété par une analyse sectorielle.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques. — Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Fait à Courbevoie et Rennes, le 30 avril 2010.

Les commissaires aux comptes :

Mazars :
Charles de Boisriou ;
Didier Martin ;

Audit Grand Ouest :
Patrick Monnier.

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège de OSEO Bretagne, 6 place de Bretagne, 35044 Rennes.